



POLITIQUE RH

INDEX EGALITE H/F

L'égalité professionnelle, un défi et une priorité pour nous.

Depuis mars 2020, les entreprises de plus de 50 salariés doivent publier leur index* sur l'égalité hommes/femmes. Chez **Transports Clot**, cette obligation légale rejoint surtout nos convictions profondes : nous croyons que la diversité et l'inclusion sont de véritables leviers de performance et de bien-être au travail.

Le transport reste un secteur historiquement masculin, mais nous refusons que cela soit un frein. Nous avons à cœur de développer l'embauche et l'intégration des femmes dans tous les métiers du transport, de la conduite à la logistique, en passant par les fonctions techniques et administratives. Chaque collaboratrice et collaborateur contribue à la richesse de notre groupe, et nous nous engageons à offrir à chacun les mêmes opportunités de formation, d'évolution et de reconnaissance.

Chez Transports Clot, l'égalité professionnelle n'est pas un simple chiffre sur un index : c'est un engagement concret, visible dans nos pratiques, nos recrutements et notre culture d'entreprise. Nous voulons créer un environnement où chacun, homme ou femme, peut s'épanouir, progresser et construire avec nous l'avenir du transport.

Société	Localisation	Index 2026 au titre de l'année 2025
SAS TRANSPORTS CLOT	Corbenay (70) St-Priest (69)	Incalculable

**Les différents indicateurs permettant de calculer l'index peuvent être incalculables si :*

- les effectifs ne sont pas suffisants par tranche d'âge et par catégorie*
- aucune augmentation/promotion n'a été réalisée*
- il n'y a pas au moins 5 femmes et 5 hommes dans les effectifs*
- aucun retour de congé maternité n'a eu lieu*

=> si plusieurs indicateurs sont incalculables, l'index peut devenir lui aussi incalculable.